

## AVIS ÉMIS LORS DE LA FSSSCT DU 16 JUIN 2023

- **Avis n°1** :

*« Parce que la santé des personnels ne peut pas attendre, les membres de la FSSSCT de la Nièvre demande que la fiche concernant les TMS à l'école maternelle soit présentée et diffusée par la DSDEN de la Nièvre à la rentrée scolaire 2023. »*

*Mis au vote, adopté à l'unanimité.*

- **Réponse de l'administration :**

Suite à cet avis, la DSDEN a saisi le médecin de prévention, docteur Naudin, afin qu'il expertise la fiche concernant les TMS à l'école maternelle. Son avis reçu ce jour, 4 juillet 2023, indique que les mesures de prévention évoquées paraissent tout à fait adaptées et correspondent aux conseils qu'il délivre. La fiche TMS à l'école maternelle sera donc diffusée par la DSDEN à la rentrée scolaire 2023.